

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire.

Consignes d'examens

Cycle	2023-2024/1
Titre	CE2D Général
Matière	Sciences Économiques

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière :

Nom de la matière dans le décret : **Sciences Economiques**

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option :

Le CE2D : Certificat d'études du 2^e degré de l'enseignement secondaire.

●●● Programme

Le programme du 2^{ème} degré général est composé de **deux parties** : l'une concernant la 3^{ème} dont la référence est 06/2000/247 **et** la deuxième concernant le 4^{ème}. Dont la référence est 85/2001/247

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/06-2000-247.pdf>

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/85-2001-247.pdf>

La lecture d'un programme peut sembler ardue d'autant qu'il est écrit à destination des enseignants !

Néanmoins, sa lecture est primordiale pour atteindre les objectifs visés par l'épreuve choisie. Au-delà des matières à maîtriser, il détaille bon nombre d'outils pour y arriver, comme la construction régulière de **synthèses** partielles, la connaissance du **vocabulaire spécifique** de l'option, la nécessité de s'appuyer sur des **exemples précis et concrets** : l'actualité économique !

Les programmes répartis en deux grands thèmes : **Économie Générale** et **Droit**. Ils sont basés sur des objectifs spécifiques repris ci-dessous :

Économie Générale :

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Prendre conscience de la spécificité et de la finalité des différents agents économiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques.
- Situer le rôle et la place des agents économiques au sein de l'économie de la nation.
 - Maîtriser le mécanisme et la rédaction des documents relatifs aux divers stades d'une transaction commerciale.
 - Résoudre des situations-problèmes mettant en œuvre des documents commerciaux.
 - Prendre conscience de la conformité et de la complétude des documents.
- Situer le rôle et la place de l'Union européenne au sein de l'économie mondiale.
- S'approprier des concepts et des problématiques relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité sociale.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social dans le but de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active et consciente.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique et social qui nous entoure.

Droit :

- Comprendre la nécessité et les principes de l'organisation juridique de notre société.
- Maîtriser le vocabulaire et les mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de notre société.
- Comprendre et interpréter les dispositions spécifiques au droit civil.
- Prendre conscience des droits et des devoirs des mineurs et des majeurs.
- Etablir des relations entre le droit civil et les autres disciplines de la Science économique.
- Développer des attitudes relationnelles.

Ci-dessous, sont détaillés les deux grands thèmes du programme :

Économie Générale :

Biens et besoins : Définitions, classifications, facteurs de production, économie d'échanges

L'agent économique Ménage : définition, Revenus et Dépenses des ménages

L'agent économique Entreprises : définition, classification.

Marché des Biens et services : Marché, loi de l'offre et de la demande, processus d'achat et de vente (Demande et Offre de prix, Commande, TVA, Facture, Moyens de paiement).

Circuit économique.

L'agent économique État : ses rôles : producteur, consommateur, législateur et redistributeur de revenus, régulateur de l'économie et sa place dans le circuit économique.

L'agent Reste du monde : le commerce mondial et sa place dans le circuit économique.

Dans la deuxième partie, QUESTIONS ECONOMIQUES CONTEMPORAINES du programme de 4^{ème}, il est important de rappeler que les deux premiers points de cette partie ne sont **pas au choix** et font donc partie intégrante du programme à savoir :

1. Les blocs économiques mondiaux.
2. L'Union européenne.

Parmi les modules proposés au choix (pages 14-15-16), le jury du 2^{ème} degré retient les matières suivantes :

3. Économie, écologie et éthique de vie.
4. La mondialisation de l'économie.
5. Sujet lié à l'actualité.

Droit :

Généralités : Définition et sources, le monde judiciaire et les différentes juridictions.

Les personnes : Personnalité juridique, classification, identification de la personne physique, alliance, parenté, famille

Capacité et incapacité : Jouissance et exercice des droits, différents types d'incapacité, tutelle.

Le mariage : caractères, conditions et effets, régimes matrimoniaux.

Le divorce : Types, causes, procédures et effets.

Les biens : choses et biens, classification, droit de propriété, usufruit, servitudes.

Les obligations : objets, sources et modes d'extinction.

Les contrats : conditions de validité, classification, effets et analyse d'un contrat

La responsabilité civile : responsabilité civile et pénale, conditions d'application, type de responsabilité.

La preuve : charge et modes.

Il va de soi qu'il est impossible d'évaluer tous les points du programme en profondeur.

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Examen **écrit**.

Nombre d'heure : 3 heures / La durée de l'examen peut être adaptée en fonction des candidats à besoins spécifiques.

●●● Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas.

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,...), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,...), correcteur orthographique, calculatrice graphique, calculatrice programmable.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220

III. Evaluation et sanction des études

●●● Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.

Rappel : Ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.